

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20260710-05-09-07-2026-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 9 juillet 2026

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13

Date de la convocation
3 juillet 2026

Numéro délibération
05-09/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à 20h30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Jeannot Philippe, maire.

Membres présents : M. Delplancq Thierry, Mme Kilque Sylvie, M. Blanchet Bernard, MM Chasseau Fabrice, Souchard Jean-François, Vandé Yves, Mmes Annereau Karine, Galais Sophie, M. Weill Rémi, Mme Gadreau Marie, M. Legros Kévin et Mme Fourré Cindy.

Membres absents : Dubois-Massé Annie (pouvoir à Jeannot Philippe), Chatelier Anne-Marie

Quorum : 8

Secrétaire : Delplancq Thierry

Objet de la délibération : Demande d'utilisation de la salle des fêtes pour des cours de danse

Une professeure de danse a demandé la possibilité d'utiliser la salle des fêtes afin d'y proposer des cours de danses.

M. le maire propose que la salle soit louée 30 € par jour, du lundi au jeudi, pour une utilisation récurrente sur au moins 30 semaines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité par vote à main levée, pour qu'une convention soit mise en place en ces termes et autorise le maire à signer cette convention.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture



Et publication

10 JUL. 2026

Pour copie conforme, Surin le 9 juillet 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	T. Delplancq
	